



[www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

Mont de Marsan, le 29 Mai 2020

## Opération de dépistage gratuit pour les habitants de la communauté de communes des Landes d'Armagnac

L'ARS Nouvelle-Aquitaine et la préfecture des Landes en lien avec le laboratoire EXALAB, organisent une opération de dépistage gratuit du Mardi 2 au Jeudi 11 juin au sein des Maisons de santé de Roquefort et de Gabarret pour les habitants de la communauté de communes des Landes d'Armagnac.

### Pourquoi cette opération de dépistage ?

Cette opération s'inscrit dans le cadre de **la stratégie nationale de tests qui accompagne le déconfinement**. Elle vise à faciliter l'accès au dépistage en particulier pour les personnes éloignées du système de santé ou **dans des territoires concernés par des difficultés d'accès aux soins, comme les zones rurales confrontées à des problèmes de démographie médicale**.

De plus, le coronavirus continue de circuler : **plusieurs cas ont été très récemment signalés sur ces communes**.

La participation au dépistage permettra ainsi d'évaluer le niveau de circulation du virus sur ce territoire, de déclencher la recherche de personnes contacts de nouveaux cas positifs, de les alerter afin de mieux les protéger et ainsi **de casser les chaînes de transmission du virus**.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine encourage fortement **la population à participer à ce dépistage gratuit**. Il s'agit de **contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans le département**.

### Comment participer à ce dépistage ?

Le dépistage se fait sur rendez-vous. **Les personnes sont invitées à contacter le laboratoire au 05 58 46 20 20 pour prendre rendez-vous : les vendredi 29 et samedi 30 mai entre 10h et 16h ou les dimanche 31 mai et lundi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 12h, et toute la 1<sup>ère</sup> semaine de juin**. Les personnes qui viennent se faire tester doivent penser à amener leur carte vitale. **A titre exceptionnel, des personnes sans rendez-vous pourront se présenter et être acceptées si l'activité le permet**.

Le dépistage consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) qui permet de déterminer si la personne est porteuse du virus. Le résultat sera donné directement par le laboratoire (par téléphone) dans un délai de 24h.

**D'autres opérations de dépistage gratuit seront menées dans le département.**

**Contact presse :**  
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine  
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60  
[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)